

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 mars 2024

22/03/2024



L'Assemblée Générale dont l'ordre du jour est rappelé dans la convocation s'est tenue le jeudi 21 mars 2024.

Un vote à main levée a élu à l'unanimité la nouvelle équipe des membres du Conseil d'administration. L'obligation statutaire nécessite d'obtenir une majorité très qualifiée (à savoir la moitié de ses membres ou dûment représentée). Elle a été remplie.

Le jeudi 21 mars 2024, la nouvelle présidente du Bordeaux bridge club Michèle Mases-Faussier a sollicité une proche réunion pour les mesures bancaires et administratives qui doivent accompagner la passation avec le nouveau bureau.

[Convocation de l'Assemblée Générale](#) | [Feuille d'émargement](#) |

En conséquence, une réunion des Comités Directeurs de l'ancien et du nouveau bureau est programmée pour le **mercredi 27 mars 2024** à 11H00 au Club (7, cours du Chapeau rouge à Bordeaux) avec, conformément à nos statuts, le nouvel ordre du jour.

Convocation

Pour rappel, cette réunion avec les anciens membres est le terme d'un processus notamment pour **se mettre en conformité avec les obligations prévues des anciens et nouveaux membres dirigeants**, visant à la transmission des compétences et de connaissances indispensables pour la continuité et la réussite de l'association.